

# Isère

## Demi-échangeur sur l'A7 : la justice rejette la suspension des travaux, les élus de Reventin-Vaugris toujours déterminés

Dans un arrêté rendu le 18 décembre, la justice a refusé de suivre la commune qui réclamait la suspension des travaux engagés par Vinci. La municipalité, néanmoins, ne rend pas les armes et parle même « de fédérer autour d'elle d'autres luttes contre des projets absurdes ».

Georges Aubry - 21 déc. 2024 à 16:06 | mis à jour le 21 déc. 2024 à 16:06 - Temps de lecture : 2 min



Les travaux doivent se poursuivre, a estimé le tribunal administratif de Grenoble, alors que la mise en service est programmée pour fin 2025. Photo Le DL /Jean-Baptiste Bornier

Toujours hostile au projet de [demi-échangeur](#), dont elle dénonce les conséquences néfastes en matière de cadre de vie, mais aussi de sécurité et de santé sur les habitants, la commune de Reventin-Vaugris avait saisi le tribunal administratif de Grenoble afin que les travaux engagés par Vinci soient suspendus. Mercredi 18 décembre, le tribunal administratif de Grenoble, par ordonnance, a rejeté cette demande.

Pas de quoi enrayer la volonté des élus reventinois. « Le combat judiciaire se poursuit néanmoins, puisque le jugement au fond ne sera pas rendu avant plusieurs mois et que la présente décision ne préjuge en rien de la suite », assure la maire Édith Ruchon. « Si nous prenons acte de cette décision, cela n'entame pas notre détermination à faire reconnaître l'absurdité de ce projet passéiste, et profondément néfaste », poursuit l'édile.

Afin d'appuyer ses propos, l'élue liste [« les impacts du chantier déjà considérables »](#) et évoque « la destruction massive d'arbres, la dégradation des infrastructures locales, la pollution atmosphérique et dangerosité accrue pour les usagers mobilités douces. » « Ces impacts, ajoutés aux 12 000 véhicules par jour attendus, illustrent le caractère archaïque de cette infrastructure qui favorise un modèle de mobilité au coût dispendieux, destructeur et en contradiction totale avec l'urgence climatique et environnementale. »

## De prochaines actions mises en œuvre

Aussi, M<sup>me</sup> Ruchon et la municipalité entendent continuer « à porter haut et fort les intérêts des Reventinois. » « Nous maintiendrons tous nos efforts, sur le plan juridique et dans les politiques publiques que nous menons, pour préserver la qualité de vie et la santé des habitants. »

La municipalité a entamé également une réflexion sur la mise en œuvre prochaine d'actions et de dispositifs qui impliqueront les citoyens « pour documenter au jour le jour le combat contre le demi-échangeur, témoigner concrètement de ses effets négatifs et pourquoi pas, fédérer autour d'elle d'autres luttes contre des projets absurdes et obsolètes. » Des propos qui peuvent laisser augurer, pourquoi pas, des actions du type menées [contre le projet de l'A69](#) entre Castres et Toulouse.

« Nous voulons que notre combat contre ASF (Autoroutes du Sud de la France, NDLR), même s'il est inégal, inspire toutes celles et ceux qui luttent contre des projets inutiles, climaticides et dispendieux », déclare Édith Ruchon. « Ici, à Reventin-Vaugris, nous voulons être un exemple : celui d'une commune qui ne lâche rien pour défendre son territoire. Nous devons garder la mémoire vive de ce combat pour mieux éclairer l'avenir. »